



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Mon enfant est en situation de handicap

Vérfié le 17 août 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Divers dispositifs existent pour mon enfant et pour m'aider dans mes démarches. Un diagnostic doit d'abord être établi par un professionnel de santé (généraliste, pédopsychiatre...) pour faire reconnaître le handicap de mon enfant.

Reconnaissance du handicap

Un diagnostic doit d'abord être établi par un professionnel de santé (généraliste, pédopsychiatre...) pour faire reconnaître le handicap de mon enfant.

Je dois ensuite prendre contact avec une maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal Le choix d'une commune dans la liste de suggestion déclenchera automatiquement une mise à jour du contenu

- [Maison départementale des personnes handicapées \(MDPH\)](https://lannuaire.service-public.fr/recherche?whoWhat=MDPH&where=) (https://lannuaire.service-public.fr/recherche?whoWhat=MDPH&where=)

La MDPH évalue les besoins de mon enfant et transmet ses résultats à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Aides financières

Je peux percevoir l'[allocation d'éducation de l'enfant handicapé \(AEEH\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14809) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14809). Cette aide peut être complétée par l'une des aides suivantes :

- Complément d'AEEH ou un [complément de la prestation de compensation du handicap \(PCH\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14202) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14202) si mon enfant présente un certain taux d'incapacité
- [Allocation journalière de présence parentale \(AJPP\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15132) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15132) si la gravité du handicap de mon enfant me contraint à suspendre ou réduire mon activité professionnelle

Aides aux transports

Je peux avoir une [carte mobilité inclusion \(CMI\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34049) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34049) pour m'aider dans mes déplacements avec mon enfant.

Si mon enfant ne peut pas utiliser les transports en commun pour se rendre à son établissement scolaire, il peut bénéficier d'autres modes de transport dont [les frais peuvent être pris en charge](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1894) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1894).

Modes de garde

[Des structures spécialisées](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1868) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1868) existent si mon enfant est dans l'impossibilité d'intégrer une crèche ou une halte-garderie ordinaire.

Scolarité

Mon enfant peut être scolarisé dans diverses structures selon ses besoins et capacités. C'est la MDPH qui décide de son orientation scolaire.

Les besoins de mon enfant sont inscrits dans son [projet personnalisé de scolarisation \(PPS\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33865) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33865). Ce document détermine les conditions de sa scolarisation jusqu'à l'enseignement supérieur.

Scolarité en milieu ordinaire

Répondez aux questions successives et les réponses s'afficheront automatiquement

En primaire

Mon enfant peut être inscrit dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis école) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14984>).

Au cours de sa scolarité, il peut bénéficier de l'aide d'une auxiliaire de vie scolaire et de matériel pédagogique adapté.

Au collège et lycée

Mon enfant peut être inscrit dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis collège ou lycée) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14953>).

Au cours de sa scolarité, il peut bénéficier des mesures suivantes :

- Aide d'une auxiliaire de vie scolaire
- Matériel pédagogique adapté
- Aménagement (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15112>) pour passer ses examens

À l'université

Mon enfant peut bénéficier d'un service d'accueil spécifique pour les étudiants handicapés (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2326>).

Scolarité en milieu adapté

Mon enfant peut être scolarisé dans un établissement régional d'enseignement adapté (Érea) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14953>).

Enseignement à distance

Mon enfant peut suivre des cours à distance assurés par le centre national d'enseignement à distance (Cned) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F541>).

Centre scolaire à l'hôpital

Mon enfant hospitalisé peut suivre un enseignement individualisé adapté à son âge et à son handicap dans un centre scolaire du service pédiatrique de l'hôpital.

Mesures de protection

Je peux recourir à une mesure de protection pour protéger les intérêts de mon enfant lorsque je ne serai plus en mesure de le faire. Cette mesure de protection diffère selon que mon enfant est mineur ou majeur.

La mesure de protection prendra effet à mon décès ou lorsque je ne pourrai plus prendre soin de mon enfant.

Répondez aux questions successives et les réponses s'afficheront automatiquement

Mon enfant est mineur

Je peux recourir à la tutelle des mineurs (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2139>) pour protéger ses intérêts.

Mon enfant est majeur





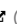
Je peux recourir au mandat de protection future (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16670>) pour protéger ses intérêts.

Conséquences sur mon droit à la retraite en tant que parent

Si je suis **salarié du secteur privé**, dans certaines situations, le montant de ma pension de retraite peut être augmenté (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19643>).

Si je suis **fonctionnaire** et que mon enfant est lourdement handicapé, je peux sous certaines conditions partir en retraite anticipée (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20659>).

Pour en savoir plus

- Guide pour la scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap (PDF - 482.5 KB) 
(http://cache.media.education.gouv.fr/file/Maternelle_baccalaureat/65/9/Guide_pour_la_scolarisation_des_enfants_et_adolescents_en_situation_de_handicap_469659.pdf)
Ministère chargé de l'éducation
- Scolarité et handicap  (<http://www.onisep.fr/onisep-portal/portal/media-type/html/group/gp/page/accueil.espace.handicap>)
Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep)
- Éducation prioritaire  (<http://www.education.gouv.fr/cid187/l-education-prioritaire.html>)
Ministère chargé de l'éducation
- Site de Cap école inclusive  (<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive>)
Ministère chargé de l'éducation
- Site au service des étudiants en situation de handicap  (<https://www.etudiant.gouv.fr/pid38441/etudiants-en-situation-de-handicap.html>)
Ministère chargé de l'éducation

COMMENT FAIRE SI...

- Je suis en situation de handicap (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31029>)

Tous les comment faire si... (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/comment-faire-si>)

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)
- [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)
- [data.gouv.fr](https://www.data.gouv.fr)

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0